

## CORÉE DU NORD/RUSSIE

Un Nord-Coréen a été abattu à la frontière russe par des responsables nord-coréens

Index AI : ASA 24/05/96

Amnesty International est vivement préoccupée par les informations selon lesquelles un "transfuge" nord-coréen a été sommairement exécuté par des responsables nord-coréens, à la frontière qui sépare la Corée du Nord de la Russie.

Cet événement aurait eu lieu en présence de soldats russes, juste après que cet homme eut été remis aux Nord-Coréens par des responsables russes.

« Il est extrêmement choquant que cette exécution ait pu avoir lieu. Cette violation flagrante du droit à la vie suscite de vives inquiétudes sur le sort réservé à d'autres Nord-Coréens renvoyés de force dans leur pays d'origine », a déclaré, jeudi 6 juin, Amnesty International.

C'est le gouverneur du Littoral, territoire administratif de la Fédération de Russie, Ievgeny Nazdratenko, qui a mentionné cette exécution lors d'une conférence de presse informelle, le 27 mai 1996. Il a déclaré que cet homme, dont il n'a pas mentionné le nom, avait été arrêté en décembre 1995, à Vladivostok, alors qu'il essayait avec deux compatriotes de quitter la Russie pour la Corée du Sud, avec de faux passeports. Selon le gouverneur, les deux autres Nord-Coréens ont été ramenés dans une prison de Vladivostok après l'exécution.

« Cette exécution confirme une fois de plus les craintes d'Amnesty International quant au sort réservé aux demandeurs d'asile nord-coréens lorsqu'ils sont renvoyés de force dans leur pays, a déclaré l'Organisation. Les autorités russes continuent cependant de renvoyer des ressortissants de ce pays. »

Amnesty International a fait part de sa vive inquiétude quant au sort de plusieurs Nord-Coréens renvoyés de force par les autorités russes l'année dernière. L'un d'entre eux, Song Chang Keun, aurait été exécuté en territoire russe par des responsables nord-coréens. Les autorités nord-coréennes ont nié ces faits et maintiennent que Song Chang Keun jouit des mêmes droits et libertés dans son pays que l'ensemble des Nord-Coréens. Elles nient également que d'autres ressortissants renvoyés de force en Corée du Nord aient subi des violations de leurs droits fondamentaux. En raison de la politique

d'isolement de la Corée du Nord, Amnesty International n'est pas en mesure de confirmer les déclarations des autorités de ce pays.

L'Organisation engage le gouvernement nord-coréen à mener une enquête exhaustive sur l'exécution présumée d'un Nord-Coréen à la frontière qui sépare la Russie de la Corée du Nord, et à traduire les responsables en justice. Elle demande également aux autorités russes de ne pas renvoyer de force des Nord-Coréens dans leur pays d'origine, où ils risquent de subir de graves violations de leurs droits fondamentaux. L'Organisation leur demande d'autoriser les deux Nord-Coréens actuellement détenus à Vladivostok à demander asile en Russie ou dans tout autre pays de leur choix.

Pour de plus amples informations, consulter : les documents d'Amnesty International suivants: République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) - Violations des droits de l'homme à huis clos (index AI : ASA 24/12/95) ; et Fédération de Russie/République populaire démocratique de Corée (RPDC) - Refoulement de Lee Yen Sen en RPDC et craintes pour sa sécurité (index AI : EUR 46/06/96)

